

LE CICR AU SOUDAN DU SUD

Pawel Krzysiek / CICR



Depuis le début du conflit, en décembre 2013, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Croix-Rouge du Soudan du Sud travaillent sans relâche pour fournir une assistance à des centaines de milliers de personnes touchées. Les activités qu'ils déploient consistent notamment à :

- **prendre médicalement en charge les blessés par balle** par des interventions chirurgicales et des soins et fournir du matériel et un appui logistique et technique aux centres de santé locaux ;
- distribuer **des vivres et des articles de première nécessité**, notamment des tentes et des bâches, aux personnes déplacées et autres personnes touchées par le conflit et la violence armée ;
- assurer un approvisionnement en **eau potable** et améliorer les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement ;
- **rétablir le contact entre les proches dispersés** en raison du conflit, en aidant notamment les enfants à retrouver leur famille.

Le début de la saison des pluies a rendu de nombreuses zones difficiles d'accès, mais le CICR a maintenu ses efforts dans les dix États du Soudan du Sud pour répondre aux besoins urgents notamment dans l'État des Lacs, les localités du nord de l'État du Jonglei, le comté de Twic (Jonglei), et à Bor, Malakal, Kodok, Warrap et Leer.

L'accent a été mis sur la lutte contre le choléra, qui sévit dans plusieurs régions du pays depuis la mi-juin. En collaboration avec la Croix-Rouge du Soudan du Sud, le CICR s'emploie à contrer la propagation de la maladie dans des zones clés, en particulier celles qui sont touchées par les actes de violence ayant éclaté récemment.

Dans le comté de Fachoda (État du Haut-Nil) – qui accueille un grand nombre de personnes déplacées en raison du conflit armé interne –, le CICR, avec le soutien de la Croix-Rouge du Soudan du Sud, a mis en place des centres de traitement du choléra, distribué des articles d'hygiène de première nécessité à plus de 50 000 personnes, construit des latrines et amélioré le système d'approvisionnement en eau pour appuyer les centres de santé locaux au profit de quelque 120 000 personnes. Pour empêcher la propagation de la maladie, des postes de lavage des mains et des pédiluves ont également été installés sur les rives à Kodok, Lul et Wau Shiluk. Dans ces zones, les deux organisations ont intensifié leur campagne de sensibilisation en organisant des séances d'information à l'intention des communautés.

Dans les endroits les plus exposés aux flambées de choléra, la Croix-Rouge du Soudan du Sud – soutenue par ses partenaires au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge – a également mobilisé l'attention des communautés en diffusant des informations vitales par messages radiophoniques, dans des émissions-débats et dans le cadre d'interventions sur les marchés et dans d'autres lieux publics.

Enfin, le CICR a installé un dispositif d'urgence de traitement de l'eau pour approvisionner jusqu'à 40 000 personnes en eau potable à Torit, en coordination avec d'autres partenaires humanitaires et les autorités locales.

Dans les autres parties du pays, le CICR continue de répondre aux besoins des personnes touchées par la violence et des personnes déplacées. L'institution facilite les appels téléphoniques entre les membres de familles dispersées et conduit régulièrement des visites dans les lieux de détention.

Le CICR entretient un dialogue confidentiel avec les parties au conflit et leur rappelle constamment que conformément aux obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire, elles sont tenues de respecter les civils et les personnes ne prenant plus part aux hostilités.

Par ailleurs, le CICR ne cesse d'adapter et de renforcer ses capacités logistiques pour acheminer des vivres et des articles de première nécessité afin de répondre aux besoins croissants de la population du Soudan du Sud dans un délai le plus court possible.



Le CICR travaille en partenariat avec la Croix-Rouge du Soudan du Sud. Son action est renforcée par les activités que déploient la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et plusieurs Sociétés nationales partenaires.

Entre le début de la crise, en décembre 2013, et la fin du mois de juin 2014, le CICR a conduit des activités diverses.

Dans le domaine de la **santé**, il a :

- pratiqué plus de 2 400 interventions chirurgicales dans 13 centres de santé locaux ;
- prêté assistance à quelque 800 personnes handicapées dans trois centres de réadaptation physique gérés ou soutenus par le CICR ;
- fourni du matériel médical à 34 postes de premiers secours et autres centres de santé.

Les équipes de la Croix-Rouge du Soudan du Sud ont complété ces activités en fournissant quelque 7 000 pansements.

Pour venir en aide aux **personnes déplacées** et autres personnes touchées par le conflit, le CICR, en collaboration avec la Croix-Rouge du Soudan du Sud, a :

- distribué des vivres à plus de 511 000 personnes dans les États suivants : Lacs, Unité, Haut-Nil, Warrap, Jonglei, Bahr el-Ghazal du Nord, Bahr el-Ghazal occidental, Équatoria occidentale et Équatoria central ;
- distribué des articles ménagers essentiels à plus de 500 000 personnes dans tout le pays ;
- assuré un approvisionnement en eau potable à plus de 164 000 personnes (déplacées et autres) dans les zones de conflit ainsi que dans des centres de santé et de détention dans différentes régions ;
- assuré un accès à des structures d'assainissement adéquates à plus de 15 000 personnes à Mingkaman et à Lul.

Pour aider les communautés à **renforcer leur résilience**, notamment à faire face à l'insécurité alimentaire croissante, le CICR a :

- vacciné plus de 132 000 têtes de bétail et soigné quelque 40 000 bêtes au profit de 115 000 personnes (estimation) dans différentes régions des États du Bahr el-Ghazal du Nord, des Lacs et du Haut-Nil ;
- dispensé des formations à près de 129 agents communautaires de santé animale ;
- distribué des semences à quelque 200 000 personnes – et, à la majorité d'entre elles, des outils pour leur propre production – et des kits de pêche à plus de 121 000 personnes pour qu'elles renforcent leur sécurité alimentaire.

Dans le cadre de ses **visites des lieux de détention**, le CICR a aidé les autorités détentrices à appliquer les normes internationales et à faire face aux situations d'urgence. Il a en particulier :

- acheminé de l'eau potable et contribué à mettre en œuvre des mesures de prévention du choléra dans les prisons de Juba et Torit, notamment en distribuant des produits de nettoyage et des articles d'hygiène et en organisant trois séances de promotion de l'hygiène à l'intention de quelque 1 700 détenus et membres du personnel ;
- fourni des rations alimentaires pour deux semaines à plus de 350 détenus touchés par la situation d'urgence ;
- visité près de 3 000 détenus dans différents établissements.

Pour aider à **rétablir le contact entre des proches séparés** à cause des violences, le CICR et la Croix-Rouge du Soudan du Sud ont :

- assuré plus de 6 400 appels téléphoniques entre des membres de familles et transféré quelque 400 messages Croix-Rouge contenant des nouvelles familiales ;
- enregistré 68 enfants non accompagnés au Soudan du Sud.

Pour faire mieux connaître et **respecter le droit international humanitaire** (DIH), le CICR a :

- dispensé des séances de formation et de sensibilisation au DIH à quelque 950 membres des forces armées, des groupes armés et autres porteurs d'armes.



Pawel Krzysiek / CICR

MISSION

Organisation impartiale, neutre et indépendante, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a la mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés et d'autres situations de violence, et de leur porter assistance. Le CICR s'efforce également de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit humanitaire et des principes humanitaires universels. Créé en 1863, le CICR est à l'origine des Conventions de Genève et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dont il dirige et coordonne les activités internationales pendant les conflits armés et les autres situations de violence.

International Committee of the Red Cross
Delegation in South Sudan
Ministries Road Amarat, Juba
Tél. : +211 (0) 921 170 275 ou +211 (0) 977 151 889
E-mail : jub_juba@icrc.org www.icrc.org

© CICR, août 2014